

CODÉ

BT

DÉMISSION N° 1000 ADMIN. 1980

PROCES-VERBAL N°

09051

1064 / 80

OBJET : OBSERVATION PHÉNOMÈNE LUMINEUX INCONNU

12-9-80

80306526

NOS MESSAGERS

REMERCIEMENTS

RAPPORTER LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AURONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN INFORMÉ ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS

DATE HEURE

ce jour) : septembre 1980, à 4 heures 30, en service, effectuant une patrouille sur la commune de , constatons les faits suivants:

CONSTATATIONS

Alors que nous nous trouvons sur un parking du lotissement " , notre attention est attirée par une boule lumineuse dans le ciel.

Celle-ci se trouve côté . Notre vue gênée par la présence d'immeubles et arbres, ne nous permet pas de situer avec précision la position de ce phénomène.

Nous nous rendons immédiatement sur le pont qui entoure l'autoroute à 41, derrière le magasin Carrefour, au lieu-dit " , situé environ 1,500 kilomètre.

Depuis cet emplacement, nous pouvons détailler ce phénomène.

1°/ - Position du phénomène :

Le phénomène se situait dans l'axe de l'autoroute (

), direction . se déplaçait . Altitude non estimable

Ce phénomène semblait se situer hors de l'atmosphère terrestre.

2°/ - Vitesse de déplacement: Non perceptible à l'œil nu. Durant 1 heure 30

d'observation, trajectoire parabolique à une vitesse pouvant être comparée à celle de la Lune.

3°/ - Forme et description du phénomène:

En forme de sphère . Grossueur apparente, 1 centimètre environ de diamètre

Couleur jaune (même couleur que la lune) avec variation d'intensité.

4°/ - Durée d'observation: Le 12 septembre 1980 de 4 heures 30 à 6 heures.5°/ - Observation faite à l'aide de jumelles (6X30) graduées en millièmes:

Le phénomène avait un diamètre apparent d'environ 5 millièmes.

Observé à l'aide de filtres solaires adaptés aux jumelles, l'aspect était différent.

Nous observons alors un disque bouvant sur lui-même en tous sens (il s'aplatissait en forme d'éclipse, reprenait sa forme circulaire, formait un huit, et ainsi de suite). A certains moments, plusieurs faisceaux lumineux semblaient provenir du phénomène laissant penser à une explosion, qui semblait correspondre à la variation d'inten-

OBSERVATION ET NOMS DES COOPÉRANTS

DATE DE CLÔTURE

N° DE CLÔTURE

DESTINATAIRES

2 Mr le Procureur de la République

LE 8 octobre 1980

1 Mr le Préfet de à
Général commandant la Région

4 Mérimée à

1 Ministre ARMES (Direction GIE)

1 Commandant de Cie à

sité observée à l'œil nu. Le phénomène apparaît alors sous plusieurs couleurs, jaunes, rouges, verts.

Après avoir retiré les filtres colorés des jumelles, le phénomène reprit la forme observée initialement, soit une sphère.

6°/- Conditions atmosphériques

- Temps très clair, sans lune. Visibilité très bonne.

7°/- Météorologie: (fournie par service météo de 30).

Le 11 septembre 1960, à 20 heures 10:

- Vent Est, faible à calme - Visibilité 20 km.
Nages : 1/8 à 1.500 mètres
4/8 à 7.500 mètres

Le 12 septembre 1960, à 8 heures

- Vent Est 1 mètre/seconde
Ciel clair
Visibilité 12 km.

8°/- Clichés photographiques

12 clichés photographiques ont été pris à l'aide du réseau de diffraction optique aux heures suivantes:

- 4 heures 52 : 3 clichés
- 4 heures 41 : 2 clichés
- 4 heures 50 : 4 clichés
- 5 heures 05 : 3 clichés

9°/- Résumé: Aucun témoin du phénomène n'a été découvert. Sur les lieux ou aux environs, aucune personne n'a été remarquée.

REMARQUES

Les services du [] à [] ont été avisés par nos soins. L'appareil photographique a été adressé à ce service.

Un message n° 96. a été adressé aux autorités habituelles.

De notre observation, il ressort que ce phénomène lumineux, n'est vraisemblablement pas un engin volant. Il s'agit certainement d'un astre.

A ce jour, les services du [], ne nous ont pas communiqué les résultats de l'examen des clichés photographiques.

En conséquence, nous clôturons le présent procès-verbal.

Fait et clos à []

le 7 octobre 1960

Le Gendarme P []

Le Gendarme H []



Vénus
Magnitude : -4.15
AD/DE : 8h26m30s/+17° 38'44"
Az/Alt : +85°53'42"/+21° 9'12"
Distance : 0.84798734UA

